

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

inondations Question écrite n° 79855

### Texte de la question

M. Jean-Claude Leroy attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur la question des inondations dans le Pas-de-Calais et l'amélioration du système d'évacuation des eaux. Sur le territoire, 450 000 personnes sont exposées à un risque majeur d'inondation. Le secteur allant du cap Blanc-nez à la Belgique en descendant vers Saint-Omer est en effet situé sous le niveau de mer. Les terres de ce territoire sont asséchées grâce à un réseau de fossés, canaux et pompes électriques (les Wateringues) qui évacue l'excédent d'eau vers la mer. Ce système n'existe que parce que les deux départements du Nord et du Pas-de-Calais le financent au travers de l'institution interdépartementale des wateringues. Ce financement de plus de 500 000 euros par an et par département permet à l'institution de mener des études mais aussi de réaliser et gérer les ouvrages généraux d'évacuation des crues à la mer. Enfin, les sections de wateringues ont, au plus près du terrain, réalisé un travail indispensable. L'objectif de l'ensemble du dispositif constitué et perfectionné au fil des années est donc d'assurer la maîtrise de l'eau. Il s'agit d' évacuer les eaux à la mer, faire le barrage aux entrées d'eau marine à marée haute et retenir l'eau douce en période sèche. Or ce système est aujourd'hui dépassé, comme en témoigne la succession des crues et des inondations, et celui-ci risque d'être inopérant à l'avenir. Les terres des wateringues et leurs habitants sont ainsi menacés. En participant au financement de l'institution interdépartementale des wateringues, le département participe donc à une compétence qui n'est pas la sienne, mais celle de l'État, à savoir la sécurité des biens et des personnes. Aussi, il lui demande quelles mesures compte prendre le Gouvernement pour financer les travaux nécessaires et assurer la pérennité de ce système indispensable.

#### Texte de la réponse

Le système des Wateringues, par son fonctionnement particulier, fait l'objet d'une attention soutenue de la part de tous les acteurs impliqués dans la gestion de ce territoire. Conscient des enjeux majeurs liés aux risques d'inondation, l'État est particulièrement présent sur ce territoire, en vue d'assurer la protection des populations. Les deux préfets du Nord et du Pas-de-Calais ont confié au sous-préfet de Dunkerque la poursuite des premières réflexions initiées en 2007. Celles-ci se conduisent actuellement sous forme de quatre groupes de travail associant l'État et les collectivités, avec l'appui d'un secrétariat technique de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL). L'une des premières mesures décidées a été la mise en place d'un plan de financement sur cinq ans permettant la remise en état des principaux ouvrages d'évacuation. Le ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement (MEDDTL) a annoncé par courrier en date du 20 octobre 2008, sa participation à ce plan de financement, à hauteur de 20 %, soit 1,2 Meuros, à la condition de limiter strictement l'urbanisation de ce secteur. Le groupe de travail numéro deux, qui traite de ce thème, a permis l'identification des zones les plus à risques pour lesquelles un porter à connaissance des zones d'inondation constatées est en cours de réalisation, et le lancement d'une étude sur le risque d'inondation, incluant les difficultés d'évacuation des eaux à venir suite au changement climatique. Les résultats de cette étude, disponibles fin 2011, permettront de caractériser plus finement le risque et de prendre

les mesures adéquates en termes principalement d'urbanisme et de préparation à la crise. En ce qui concerne le risque d'inondation de la centrale nucléaire de Gravelines, celle-ci est dimensionnée contre le risque de submersion marine, contrôlée à ce titre par l'Autorité de sûreté nucléaire, et n'est pas concernée par les débordements du réseau des Wateringues, étant donné sa situation topographique. Toutefois, à la suite de l'accident de la centrale nucléaire japonaise de Fukushima, des « tests de résistances » sont en cours afin notamment de réévaluer la résistance de la centrale face à ce risque. Quant au financement à long terme du système, si l'État peut participer ponctuellement à certaines mesures d'investissement pour améliorer la protection des habitants de ce territoire, il n'est en revanche pas envisageable que l'entretien de ce système lui incombe. Le groupe de travail numéro trois, qui traite de la gouvernance et des financements, a pour mission de proposer des solutions permettant d'assurer une maîtrise d'ouvrage pérenne de ces ouvrages. La création d'un syndicat mixte regroupant les collectivités semblerait désormais être une solution envisageable avec la perspective de dégager des ressources supplémentaires.

#### Données clés

Auteur : M. Jean-Claude Leroy

Circonscription: Pas-de-Calais (3e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 79855 Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer

Ministère attributaire : Écologie, développement durable, transports et logement

#### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 1er juin 2010, page 5978 **Réponse publiée le :** 13 septembre 2011, page 9829